

SUITE ANNEXE 8 :REPONSES du Porteur de projet
PHOTOMONTAGES

ANNEXE 8

Photo du dossier de WPD à la Bergerie des Nodins ...



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : la demande de photomontage a été faite à plusieurs reprises : en réunion publique à la Mairie en octobre 2021 et pendant la visite du site avec l'ensemble des riverains le 6 octobre 2021 et lors de la réunion publique de novembre 2023.

Alors que WPD aurait eu la possibilité de prendre la photo suivante en se plaçant à la limite du terrain de M.Thomas et de la riveraine (sans même devoir demander la permission d'entrer sur la propriété—demande qu'il n'a pas d'ailleurs pas faite, contrairement à ce que M. Guillemet a prétendu lors de la réunion publique) :



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : les photomontages ainsi que les photos sont pris depuis l'espace public. La photographie présentée par l'association requérante est prise depuis la parcelle du projet n°ZB41, celui-ci est donc logiquement visible.

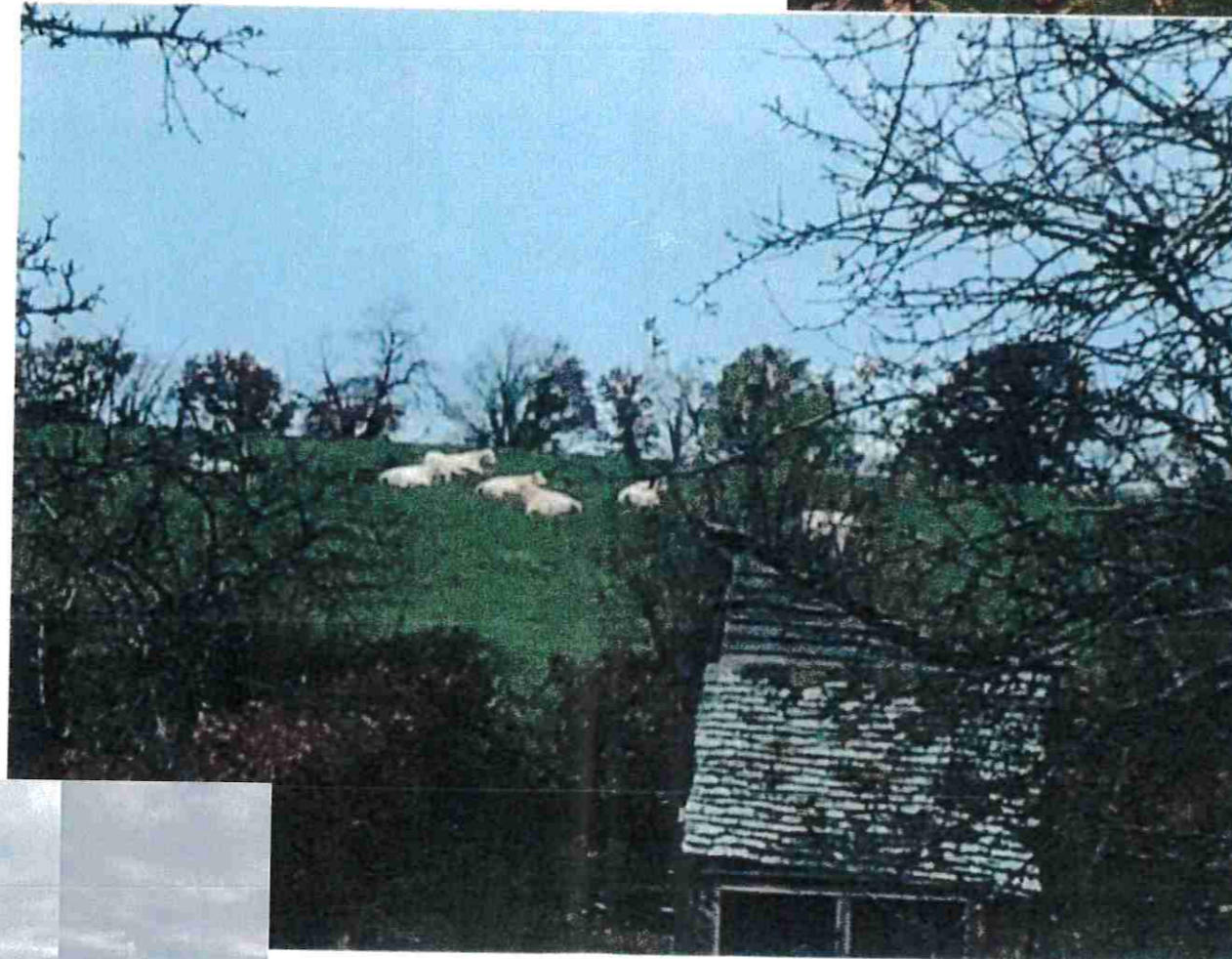
Tout le champ visible sur cette photo serait couvert de panneaux (et au-delà).

La réalité à la Bergerie des Nodins



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photographie présentée par l'association requérante est prise depuis la fenêtre d'habitation d'une des riveraines du projet. Malgré nos demandes en 2021, nous n'avons pas eu accès à la propriété des riverains. Par ailleurs, cette photo a été prise avec un zoom et ne reflète ainsi pas l'impact visuel de notre projet.

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : L'unique parcelle habitée jouxtant le projet dispose d'un jardin à l'arrière de la propriété. Celui-ci étant assez grand et boisé permet de limiter la vue sur le parc photovoltaïque. Par ailleurs, l'ensemble des fenêtres n'est pas orienté vers le parc photovoltaïque mais en direction Est-Ouest. Seule une fenêtre à l'étage située au sud donne une visibilité sur la parcelle de notre projet (Cf carte et photos dans la réponse à l'avis de Monsieur le Maire de Cérilly).

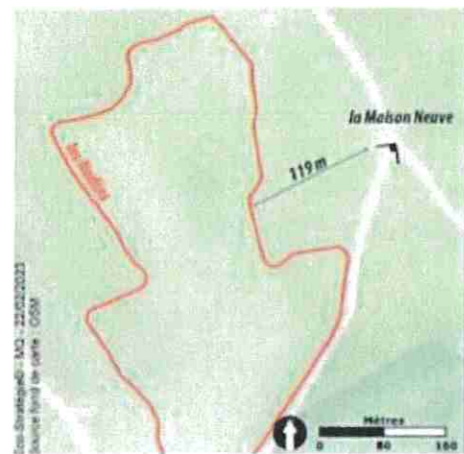


Depuis une fenêtre de l'une des riveraines.

La réalité à la Bergerie des Nodins

Photo du dossier de WPD à la Maison neuve des Nodins ...

Prise de vue biaisée et pointillés blancs erronés (le projet est en réalité hors-champ ! à droite du chemin de terre...)



faux :



Réalité de la prise de vue :

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : Il s'agit ici de l'aire d'étude des parcelles et non de l'aire d'implantation du projet. Nous devons étudier toutes les vues pour choisir l'implantation finale du projet.

Le bureau d'étude oriente sa photo comme sur le deuxième plan et non en direction du projet comme il est indiqué sur son schéma.

Les propriétaires auraient autorisé une photo depuis chez eux si la demande leur avait été faite.

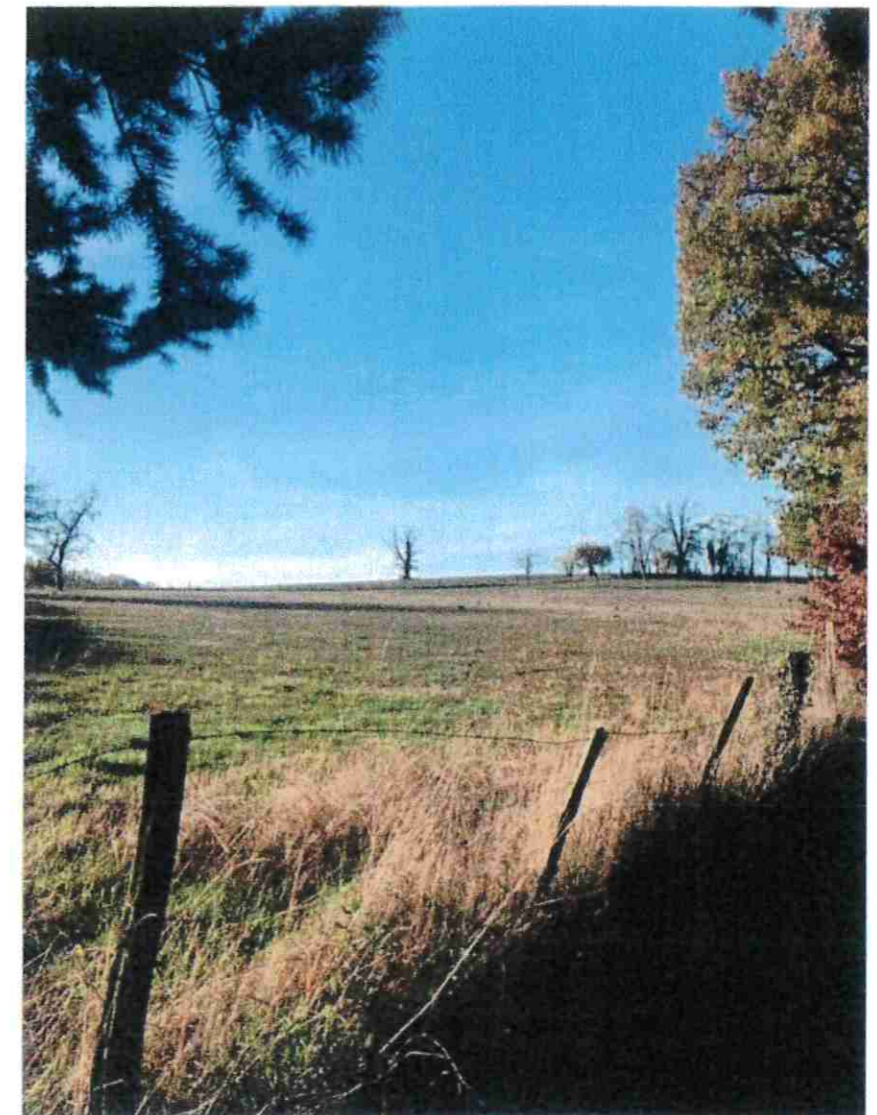
Quand bien même, n'importe quelle photo prise depuis le chemin accessible par tous aurait été parlante.

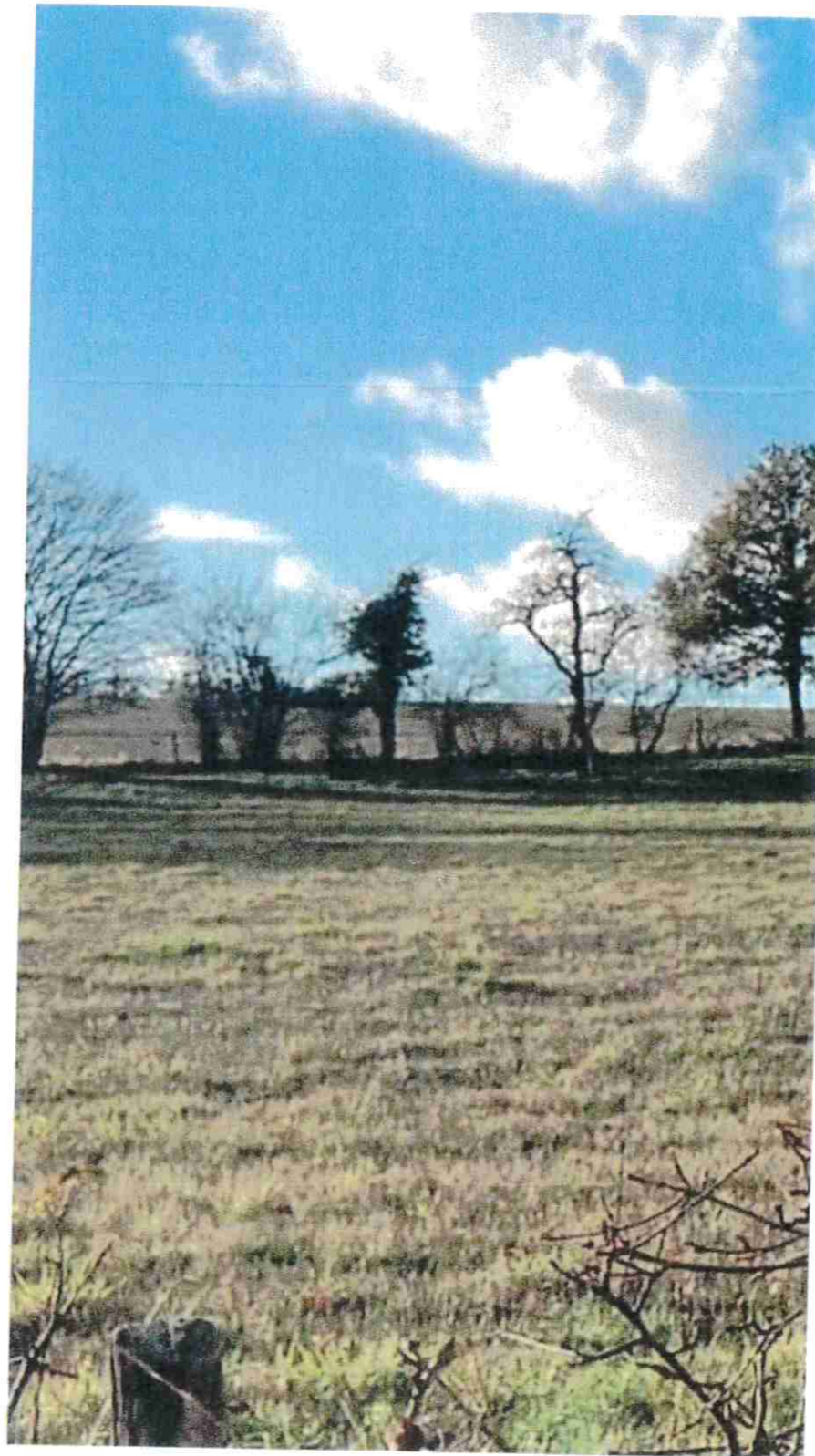
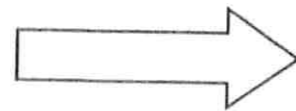
Au lieu de cela, la prise de vue choisie par le bureau d'étude est opposée au site ...

Au centre de l'image, l'arbre abritant des capricornes, espèce protégée, qui sera coupé si le projet aboutit.

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photo est prise du petit chemin en terre. L'arbre mort sera coupé et débité en plusieurs hibernacula pour le grand capricorne qui vit et se nourrit de chêne mort (Cf réponse à la MRAe).

La réalité depuis la Maison Neuve





La réalité depuis la Maison Neuve

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins :
La photo est prise du petit chemin en terre où nous distinguons le parc de l'autre coté de la haie. Energie Cerilly Les Nodins a prévu de densifier cette partie (Cf les documents du PC et l'étude d'impact).
même réponse pour la page ci-dessous)





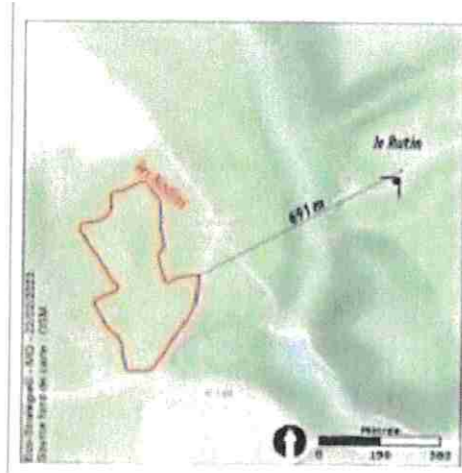
Repère : arbre aux Grands Capricorne. Tout le champ labouré est concerné par le projet.

La réalité depuis la Maison Neuve (prise depuis le chemin de terre)



Photo du dossier de WPD au Rutin ...

Le Rutin



Encore une fois, la prise de vue semble avoir été choisie par le bureau d'étude de WPD à l'endroit où la visibilité du site est camouflée...

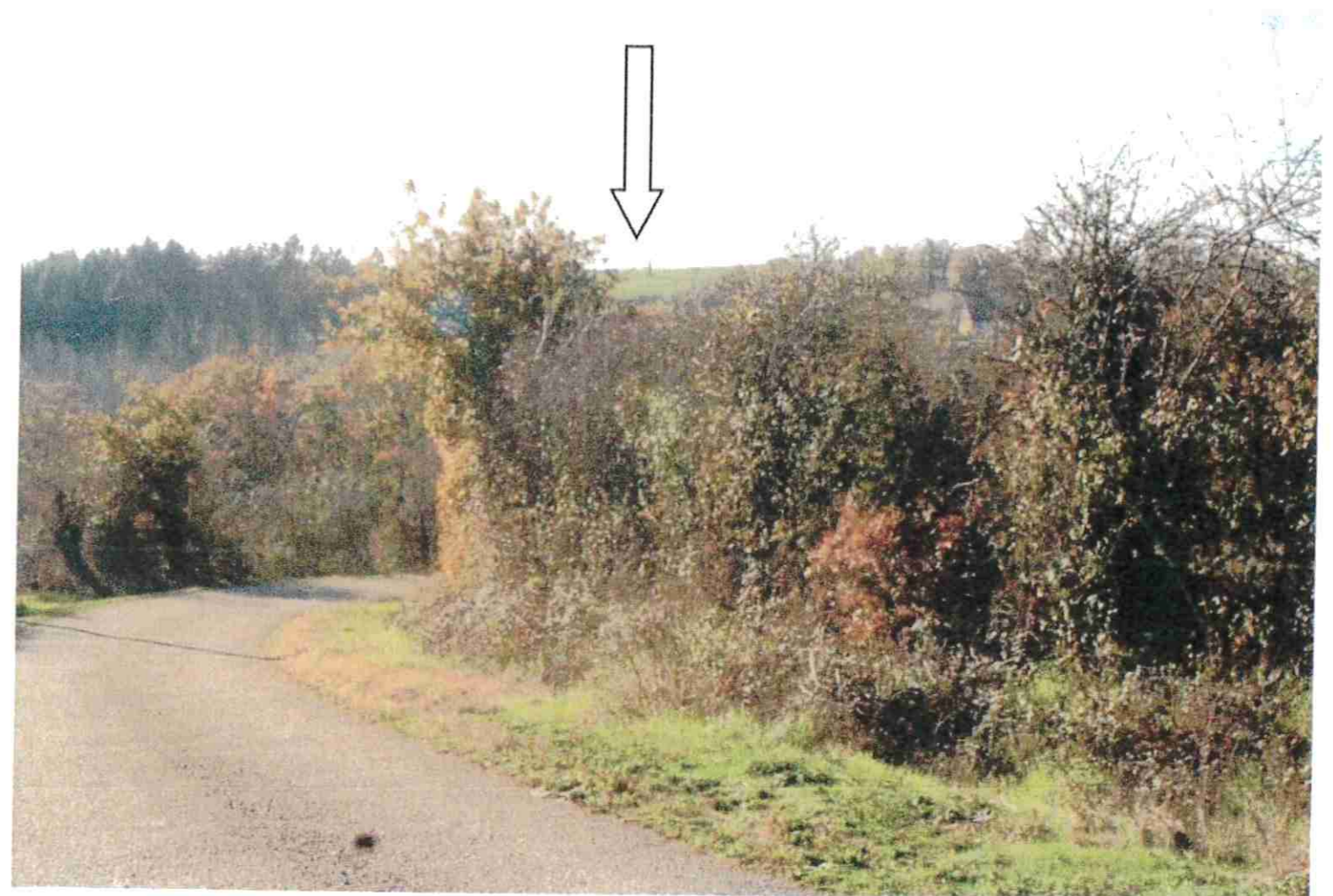
De la même localisation, prise seulement quelques mètres plus bas

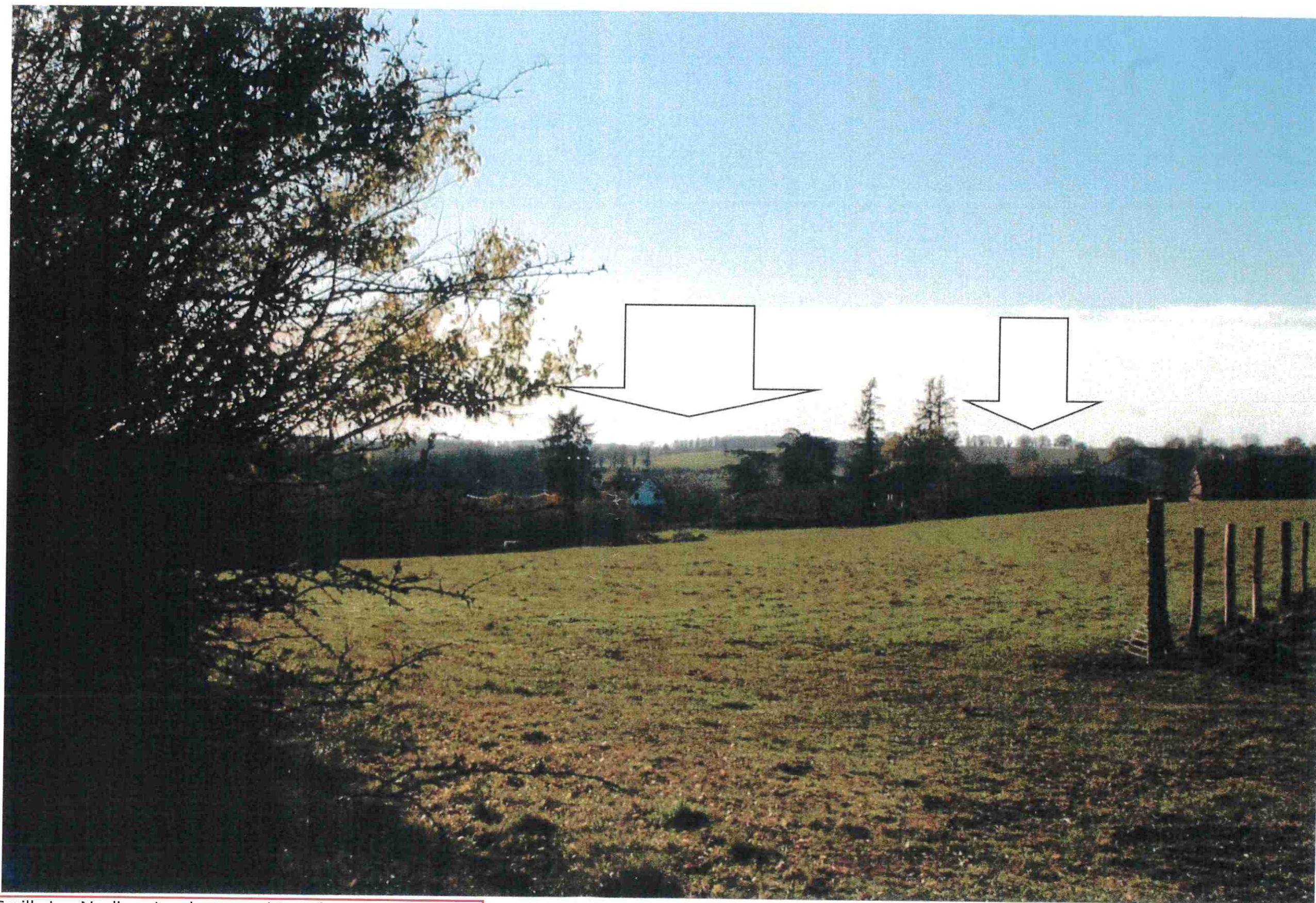
(à une époque où la végétation est plus dense pourtant !)

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : Contrairement à ce qu'indique l'association requérante, il existe un photomontage d'une vue d'un endroit situé plus en hauteur et ne camouflant ainsi pas la visibilité du site. Le photomontage est reproduit ci-dessous.



La réalité depuis le Rutin



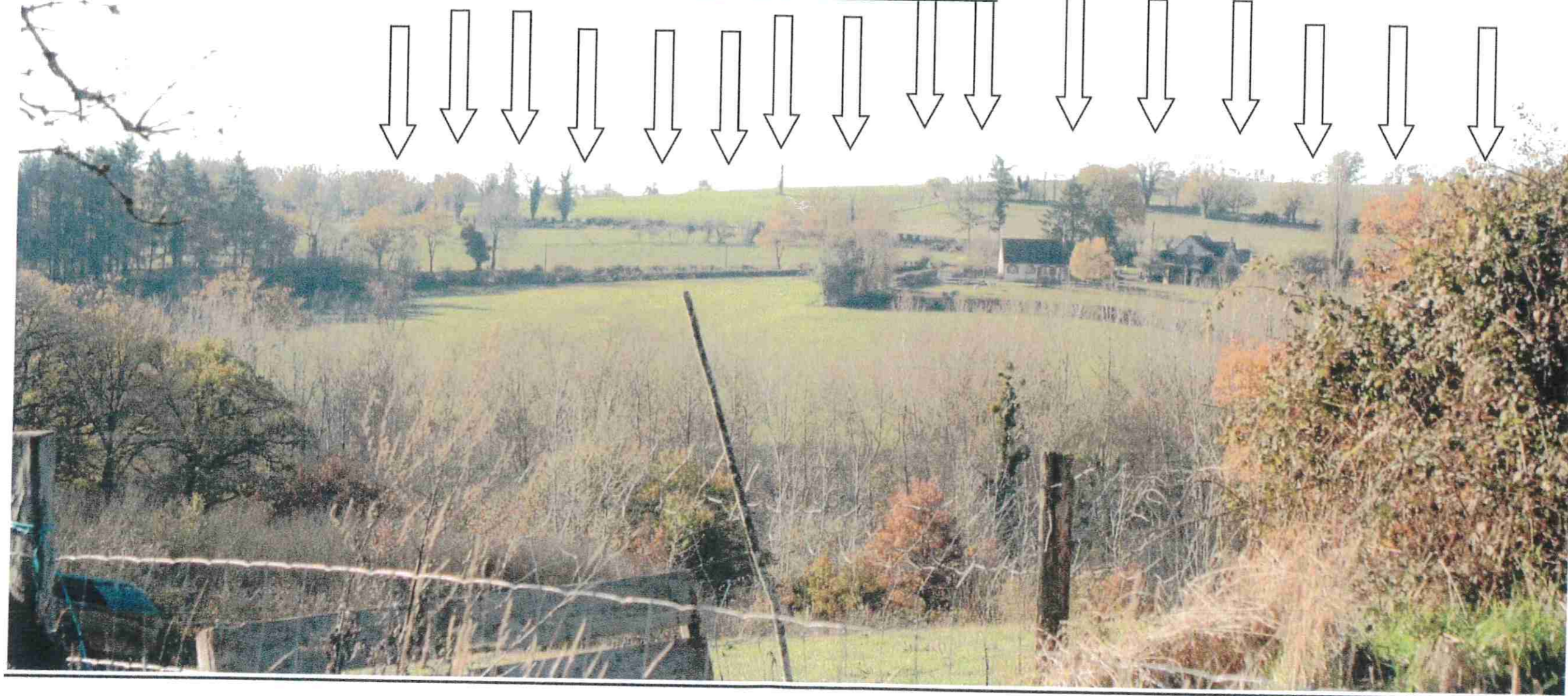


Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photographie présentée par l'association requérante n'a pas été prise depuis l'espace public mais depuis une parcelle privée.
Pour mémoire wpd n'a pas eu accès aux parcelles privées.
Par ailleurs, nous constatons que la vue sur le parc photovoltaïque est depuis le coin d'un champ et non depuis une habitation.

réalité depuis le Rutin

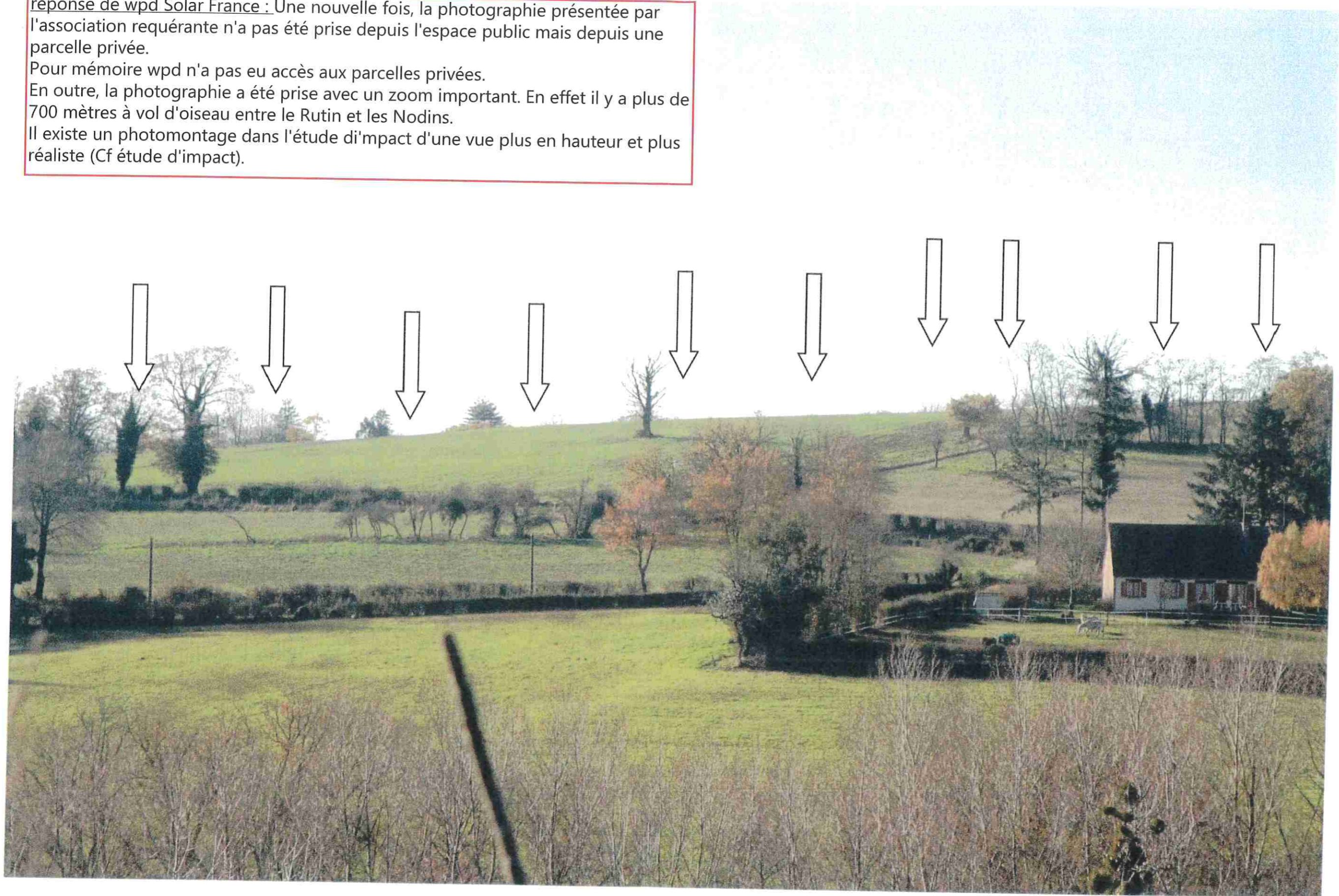


Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photographie présentée par l'association requérante n'a pas été prise depuis l'espace public mais depuis une parcelle privée. Pour mémoire wpd n'a pas eu accès aux parcelles privées. En outre, la photographie a été prise avec un zoom important. En effet il y a plus de 700 mètres à vol d'oiseau entre le Rutin et les Nodins (Cf carte à droite). Il existe un photomontage dans l'étude d'impact d'une vue plus en hauteur et plus réaliste (Cf étude d'impact).



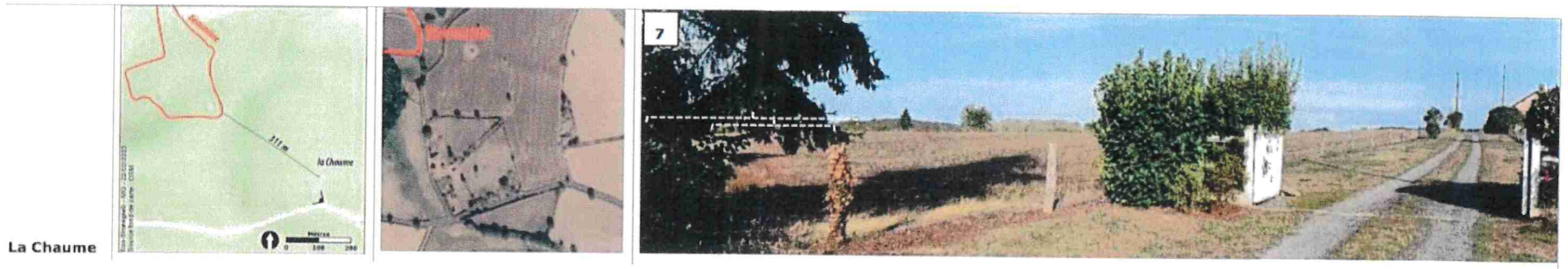
La réalité depuis le Rutin

réponse de wpd Solar France : Une nouvelle fois, la photographie présentée par l'association requérante n'a pas été prise depuis l'espace public mais depuis une parcelle privée.
Pour mémoire wpd n'a pas eu accès aux parcelles privées.
En outre, la photographie a été prise avec un zoom important. En effet il y a plus de 700 mètres à vol d'oiseau entre le Rutin et les Nodins.
Il existe un photomontage dans l'étude d'impact d'une vue plus en hauteur et plus réaliste (Cf étude d'impact).



La réalité depuis le Rutin

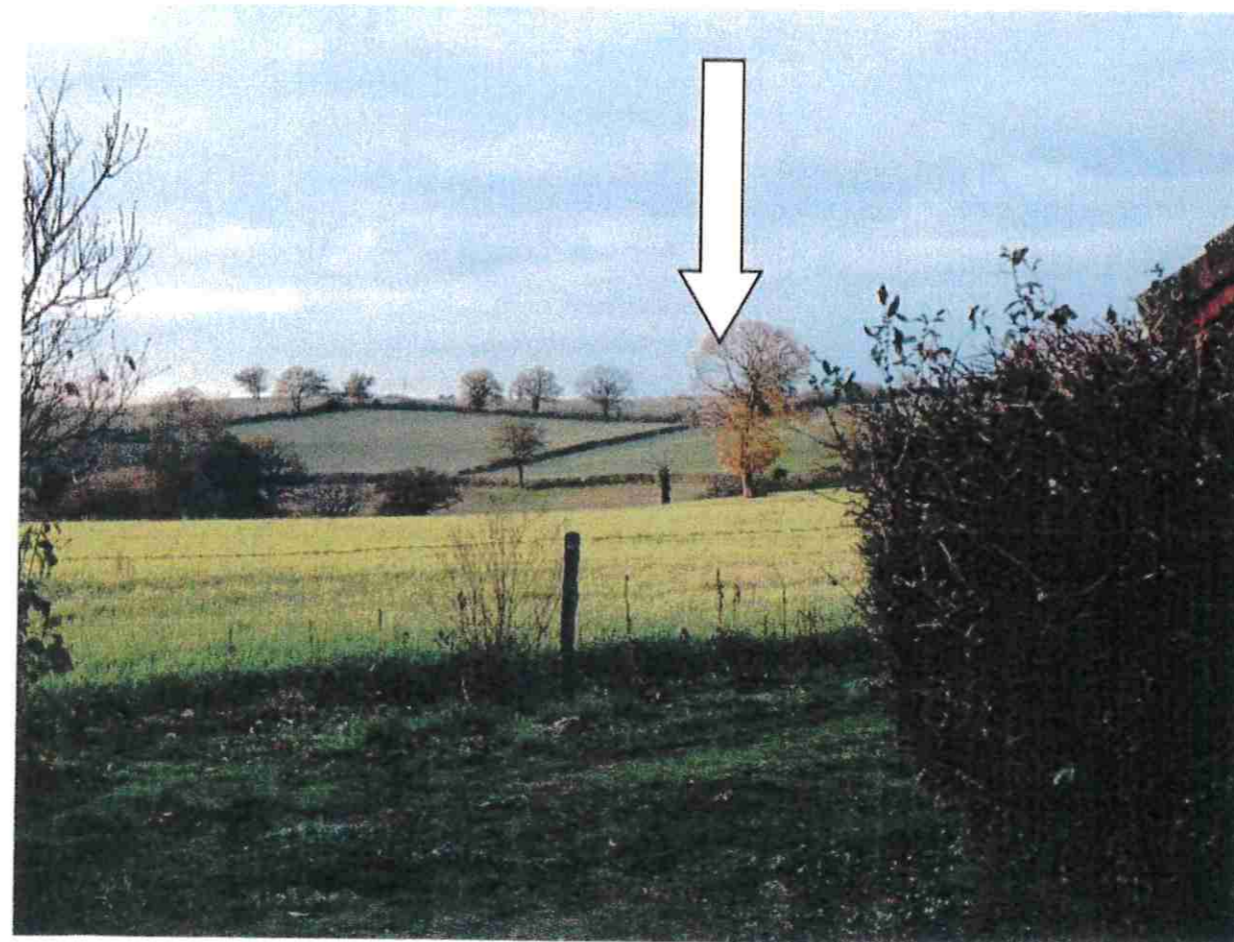
Photo du dossier de WPD à la Chaume...



Sans même connaître le lieu, tout le monde peut se rendre compte que la prise de vue présentée par WPD est stratégique : il utilise une branche de résineux comme filtre !

Alors qu'en se déplaçant de quelques pas sur le côté, la vue n'aurait pas été masquée...

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : Il s'agit d'une prise de vue d'un espace privé auquel nous n'avons eu accès (le pignon de la maison situé en haut à droite sur notre photo correspond à la toiture de la photo à droite de la photo du requérant).
Le propriétaire n'a pas souhaité que nous réinstallions la haie devant chez lui sur une de nos parcelles à l'étude qui aurait pu cacher le site et qui existait auparavant. (Cf carte ci-dessous)



La réalité à la Chaume

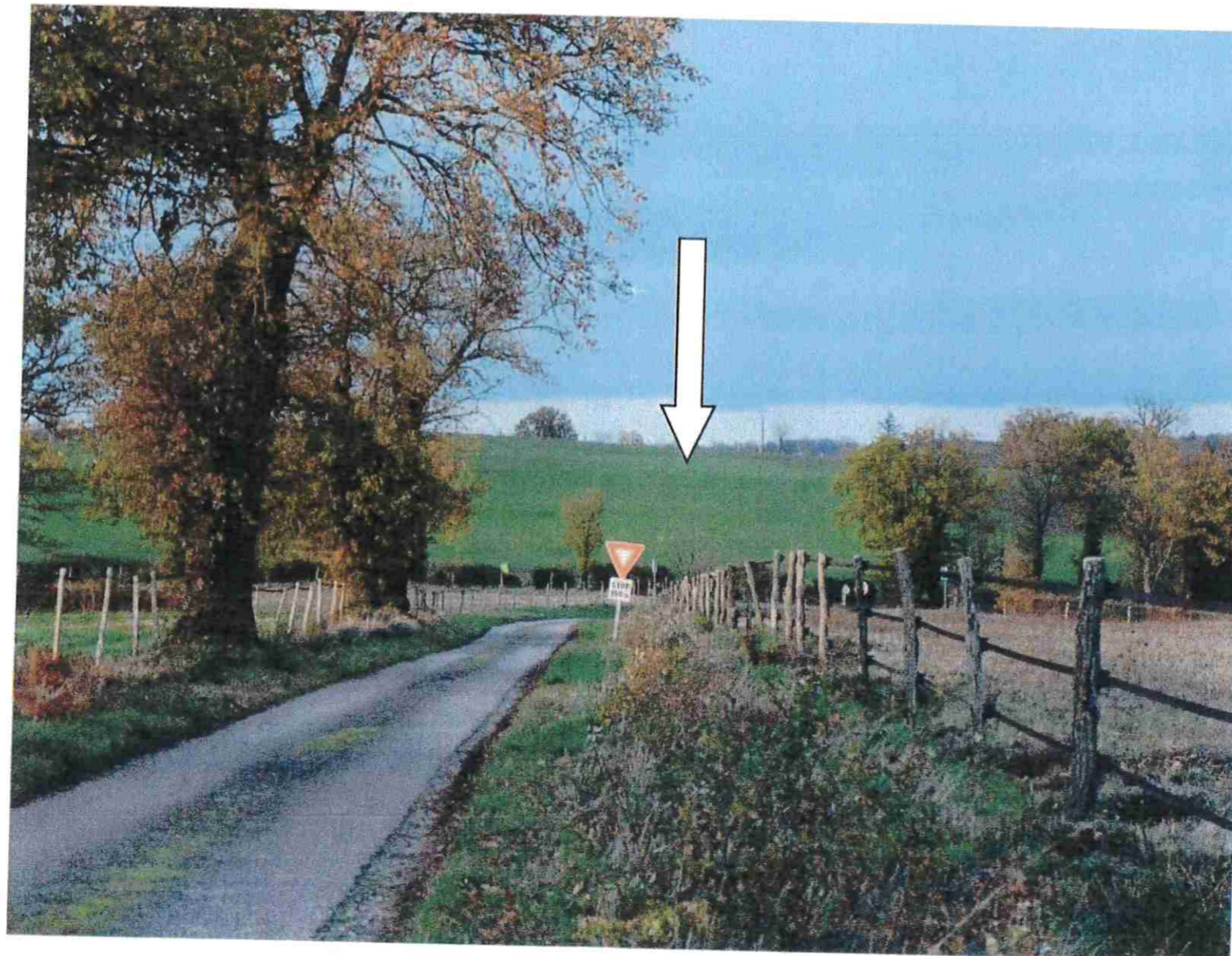


Vue depuis une habitation à la Chaume

La réalité à la Chaume

Photo du dossier de WPD au Beau-temps ...

Le Beau
Temps



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins :
Il existe un photomontage de cette vue
dans l'étude d'impact. Pour mémoire
photomontage page ci-dessous)

La réalité depuis le Beau-Temps

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : Il existe un photomontage de cette vue dans l'étude d'impact. Pour mémoire photomontage ci-dessous)



La réalité depuis le Beau-Temps



Le champ labouré est concerné.

La réalité depuis Mazières

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photographie présentée par l'association requérante a été prise depuis un espace privé (en l'occurrence un champ)

Photo du dossier de WPD à Moulère ...

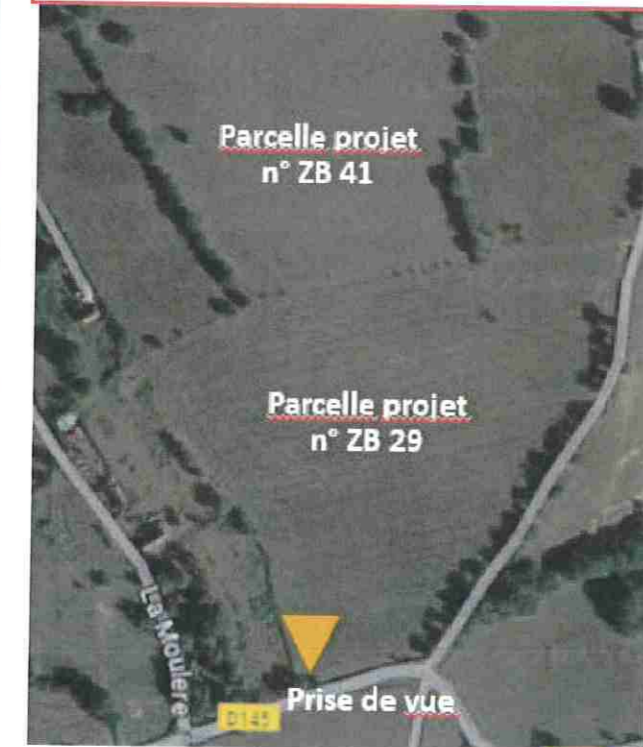
La Moulère



Alors qu'une photo prise depuis la voie publique aurait aussi pu être une de ce type :



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photo présentée par l'association a été prise depuis le portail d'entrée de la parcelle accueillant le projet. Il est par conséquent normal que le parc photovoltaïque soit visible depuis le portail d'entrée de la parcelle devant l'accueillir.



Tout le champ visible est concerné par le projet

La réalité à Moulère



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photo présentée a été prise depuis un espace privé et non un espace public. Le photomontage du chemin du bon temps permet de voir un point de vue plus réaliste (Cf étude d'impact).

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photo présentée a été prise à côté du portail d'entrée d'une parcelle devant accueillir le projet. Par conséquent le parc photovoltaïque sera visible.

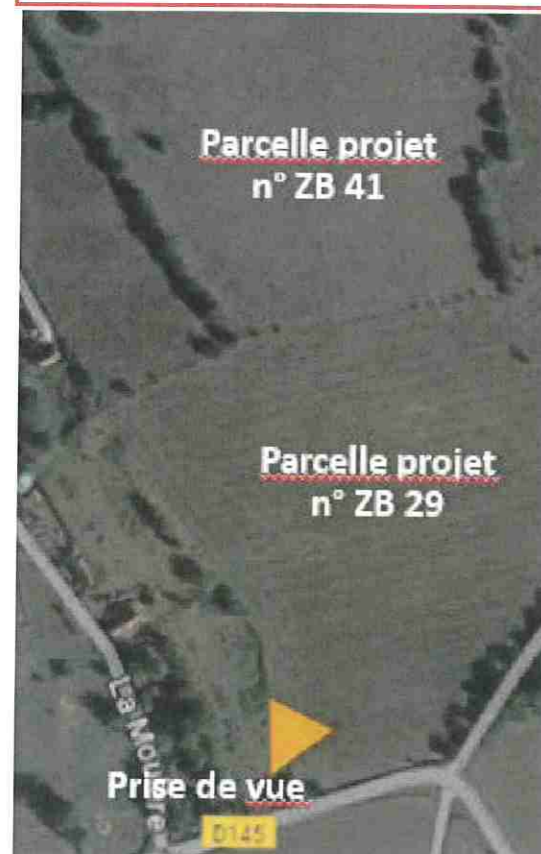


Photo prise depuis la voie publique.

Limite de propriété d'une riveraine jouxtant le projet de centrale photovoltaïque (tout ce versant de la centrale lui sera visible)

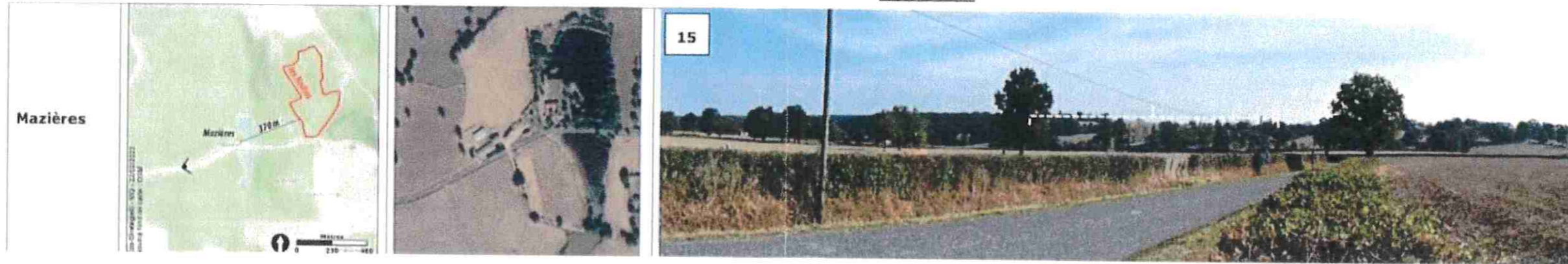
La réalité à Moulère



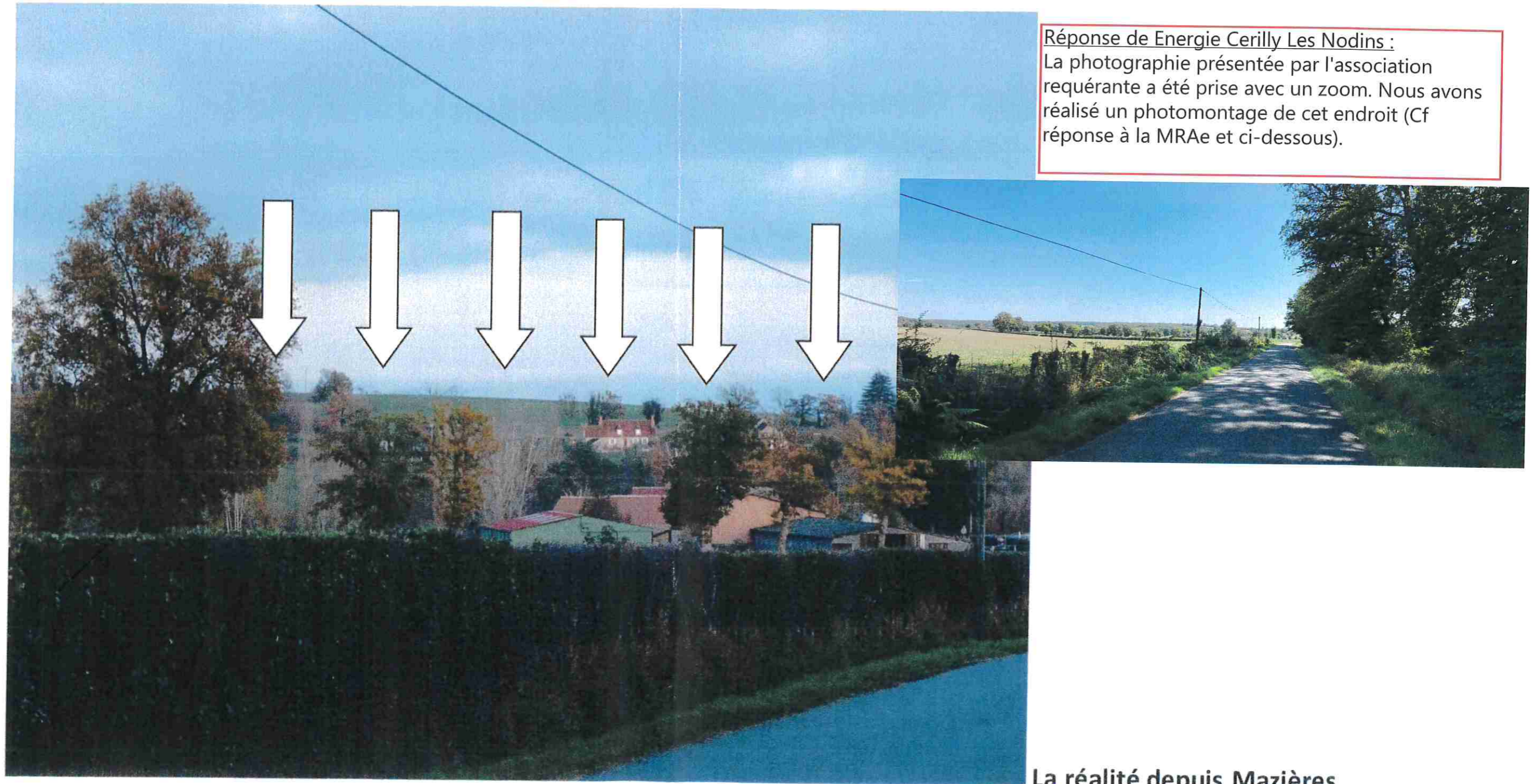
La réalité à Moulère

Réponse de Energie Cerilly Les Nodins : La photographie présentée par l'association requérante a été prise depuis un espace privé.

Photo du dossier de WPD à Mazières ...



Réponse de Energie Cerilly Les Nodins :
La photographie présentée par l'association
requérante a été prise avec un zoom. Nous avons
réalisé un photomontage de cet endroit (Cf
réponse à la MRAe et ci-dessous).



La réalité depuis Mazières